

Evaluation de la politique  
de réduction des déséquilibres quantitatifs de la  
ressource en eau sur les bassins RM et de Corse :  
retour et échanges





## Rappel de la commande d'évaluation

**La politique de partage et d'économie de la ressource en eau sur les bassins Rhône Méditerranée et Corse, et en particulier sur les territoires en déséquilibre est-elle efficace ?**

**Favorise-t-elle un partage équilibré et durable de la ressource en eau ?**

- Objectifs : Prendre du recul sur l'organisation et la mise en œuvre de cette politique de bassin (cf. SDAGE : PGRE, économie d'eau et ressources de substitution), rendre compte, avoir le retour des acteurs du territoire et optimiser cette politique (11<sup>ème</sup> pg, appui Etat, portage des projets)
- Evaluation externalisée (6 mois, Epices-AScA-Artelia), encadrée par un comité d'évaluation indépendant, présentée en bureau du CBRM en mars 2018
- Champs analysés : planification et partenariats (PGRE, OUGC, SAGE, contrats de milieux), aides (9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> pg) et redevances, outils réglementaires (ZRE, révisions des autorisations)



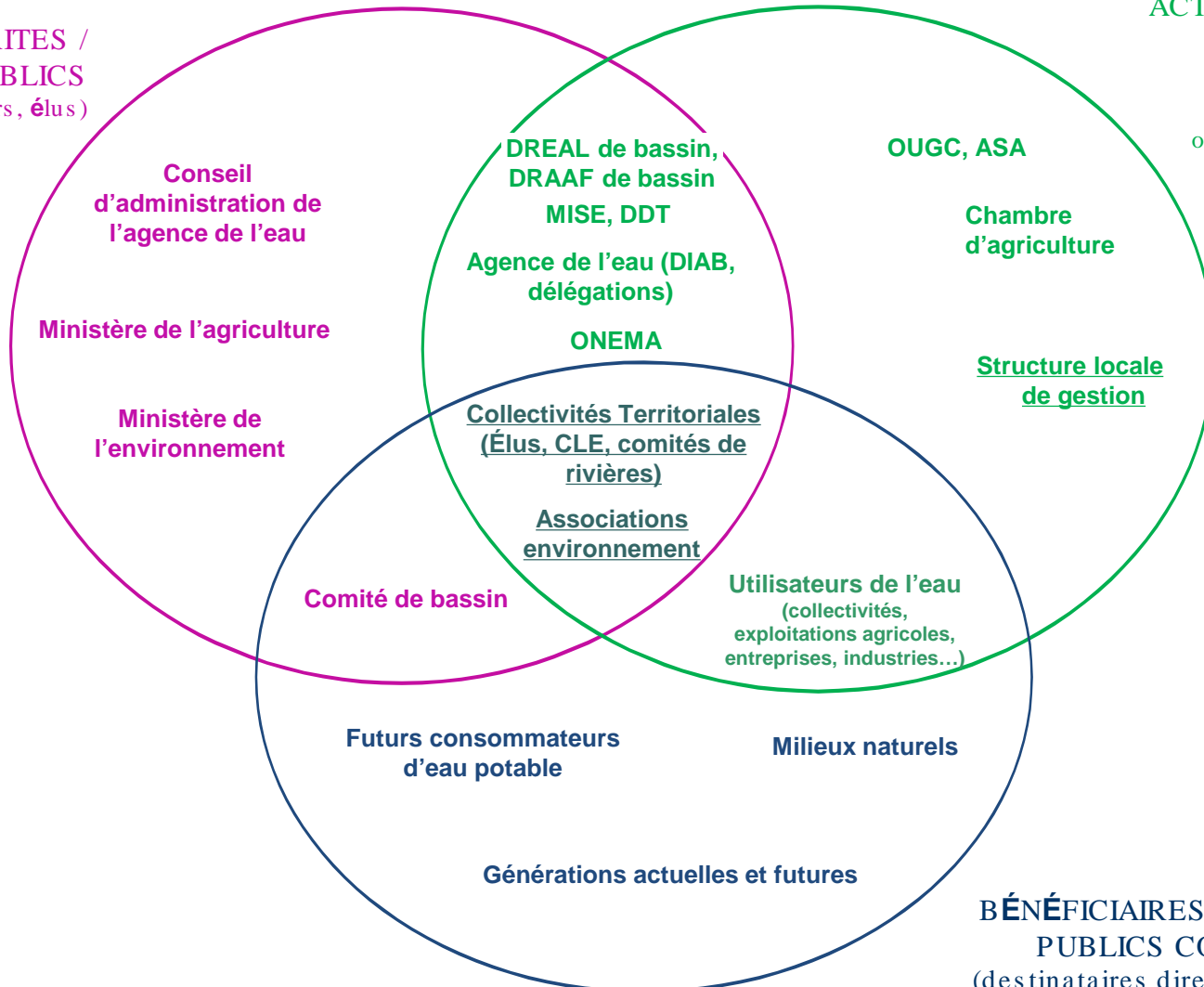
# Le comité d'évaluation indépendant

- Composé de membres *intuitu personae*

MISSION / DOMAINE D'EXPERTISE	NOM	STRUCTURE
Président du comité Evaluation et politique nationale	Nicolas FORRAY	CGEDD
Collectivité porteuse de projet Economie d'eau	Brice LE DILOSQUER	Communauté urbaine de Creusot Monceau
Recherche	Eric SAUQUET	IRSTEA
Association des acteurs, environnement	Florence DENIER PASQUIER	CESE
Agriculture	Luc SERVENT	Président de l'association des chambres d'agriculture de l'Arc atlantique, de la CA de Charente Maritime
Evaluation des politiques publiques	Denis PAILLARD	Professeur associé INP, ENSA, consultant

# Les acteurs concernés par la politique de réduction des déficits de la ressource en eau

**AUTORITES / RESPONSABLES PUBLICS**  
(financeurs, décideurs, élus)



**BÉNÉFICIAIRES / IMPACTÉS / PUBLICS CONCERNÉ**  
(destinataires directs et indirects)

# Le secrétariat technique et les structures à interroger

Objectif	Structures / personnes sollicitées
Suivi de l'évaluation	<p>Secrétariat technique (9 personnes) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Agence de l'eau (référente évaluation des politiques, référent politique ressource en eau)</li><li>• DREAL de bassin Rhône Méditerranée (référente gestion quantitative)</li><li>• AFB de bassin</li><li>• DRAAF</li><li>• DDT sur le territoire Rhône Méditerranée</li><li>• Structure locale de gestion</li><li>• Chambre d'agriculture</li><li>• Association environnement</li></ul>
Structures interrogées durant l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Instances décisionnelles : comités de bassin Rhône-Méditerranée et de Corse, conseil d'administration</li><li>▪ Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer (Direction de l'eau et de la biodiversité)</li><li>▪ Agence de l'eau RMC</li><li>▪ Chambres d'agriculture et les organismes uniques de gestion collective (OUGC)</li><li>▪ Services de l'État (DDT, MISE...)</li><li>▪ Associations environnement, Fédérations de pêche...</li><li>▪ Collectivités territoriales</li><li>▪ Structures locales de gestion</li><li>▪ Autres agences de l'eau</li><li>▪ ...</li></ul>